

Châteauneuf Info

La lettre du Maire



À LA UNE : L'Environnement

LE DOSSIER : Les finances

Avril 2006 - N°1

Sommaire

Edito

La vie environnementale

La vie culturelle

La vie sportive

La vie festive

La vie scolaire

La vie sociale

la vie municipale

le calendrier



Un mot sur le dossier

Avec cette nouvelle « Lettre du Maire », nous vous présentons un premier dossier . Et pour ce numéro, nous avons choisi de vous parler de finances communales.

Le budget communal, élément majeur de l'année, est voté avant la fin du mois de mars et se présente invariablement sous la forme de deux sections :

- ce que coûte le fonctionnement de l'ensemble des services aux habitants et les recettes affectées,
- les réalisations des programmes d'investissement en cours et à venir ainsi que leur financement.

Ce dossier, élaboré par Christian GORACCI, Adjoint en charge des finances, donne un éclairage pédagogique sur l'ensemble des mécanismes budgétaires communaux.

Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau
06740 Châteauneuf
Tel : 0 492 603 603
Fax : 0 492 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :

- du lundi au jeudi :
- de 10 à 12 heures
 - de 13 h 30 à 17 heures
- le vendredi :
- de 10 à 12 heures
 - de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la rédaction :

Jean-Pierre Maurin

Réalisation :

Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

Distribué à titre gratuit à 2500 exemplaires

Photos non commerciales

ISSN et dépôt légal en cours

Imprimerie Grapho-print



Notre horizon

Le bulletin municipal paru en janvier 2006, agrémenté d'une vue du Village sous une couche de neige inhabituelle, annonçait une communication plus dynamique, une forme plus attrayante, des nouvelles plus abondantes.

Vous feuillotez et découvrez la nouvelle « Lettre du Maire » avec les informations, les activités, les événements de la vie au quotidien à Châteauneuf, les nouvelles et les réalisations de la Communauté Sophia Antipolis et le premier dossier analytique sur les finances communales.

Au gré des prochaines « Lettres » nous souhaitons toujours mieux vous informer en suscitant votre envie de connaître toujours plus la Commune où vous avez choisi de vivre.

Je vous souhaite un très agréable moment de lecture, la découverte d'activités nouvelles, et peut-être l'envie de vivre encore plus intensément votre Village.

Jean-Pierre MAURIN

Nouostre ourizoun

Lou buletin municipal paru au mes de janvié 2006, agramenta d'une visito dóu vilage soutu la nèu, cauvo que si vé pas souvènt, anouñçavo uno coumunicacioun mai dinamico, un biais mai agradiéu, dei nouvello mai aboundouso.

Fuietas e descurbès la nouvello "Letro dóu Conse" emé leis informacioun, leis ativita, leis evenimen de la vido de cade jour à Castèundòu, lei nouvello e leis acoumplimen de la coumounauta "Sophia Antipolis" e lou proumié doursié analiti sus lei finanço de la coumuno.

Au fiéu dei "Letro" que van veni, souvetan toujour miés vous enfourma en vous donant envejo de counèisse toujour mai la coumuno doun avès chausi de viéure.

Vous souvèti un bouon moument de leituro, de descurbi leis ativita nouvello e, bessai, l'envejo de viéure encaro mai vouostre vilage.

Outlook

The municipal journal, published in January and brightened up with a view of the Village, unusually covered in snow, promised a publication which would be more dynamic, more attractive and with more news.

You now have in front of you the current "Letter from the Mayor" containing news items and details of activities and local events in the daily life of Châteauneuf, news and achievements of the community of Sophia Antipolis and the first

analytical special feature, this time on local government finances.

With subsequent "Letters" we aim to keep you better informed, while arousing your desire to know more and more about the Community in which you have chosen to live.

I wish you an enjoyable read, the discovery of new activities and, perhaps too, the desire to experience, in greater depth, the life of your Village.

La Vie Environnementale

3ème concours de « la Jarre d'Or »

Améliorons notre cadre de vie. Habitants de Châteauneuf, participez au fleurissement du village et du Pré du Lac.

Tous les habitants du village sont invités à participer au 3ème concours de fleurissement. Le jury évaluera la diversité dans le choix des végétaux, avec en particulier la recherche de plantes adaptées aux conditions locales et la recherche de plantes originales.

Une mention spéciale sera apportée à l'harmonie dans les aménagements : qualité des plantes, leur volume et leur forme, les couleurs, l'intégration au site.

Cette année, il sera tenu compte de la qualité des pots et contenants divers.

Gagnez une «Jarre d'or» et de nombreux bons d'achats de plantes : Prix attribués : 5 prix individuels, un prix de quartier.

Inscrivez-vous en Mairie ou par téléphone (0 492 603 603) avant le 15 juin, le jury délibérera le 26 juin pour déterminer les gagnants.



FAITES VOTRE CHOIX : QUEL ENVIRONNEMENT PRÉFÉREZ-VOUS?...

Il s'agit de rassembler le plus grand nombre de "photos choc" possible. Ces photos devront être le reflet de nos négligences quotidiennes vis-à-vis de la nature, ces petites négligences qui finissent par faire une bien grande, bien visible et insupportable pollution.

Tous, petits et grands, à vos appareils de photos, numériques ou non : vous vous promenez sur le territoire de la CASA, vous trouvez des choses horribles ; photographiez, témoignez et faites parvenir en mairie vos documents légendés (le lieu et le jour) sans oublier vos coordonnées (date limite, le lundi 5 juin):

par mail :

environnement@ville-chateauneuf.fr,

ou par courrier :

4 place Georges Clemenceau,
06740 Châteauneuf.

Une grande exposition consacrée à vos photos sera organisée dans la salle du Conseil Municipal en Mairie à l'occasion de la fête patronale de la Sainte-Trinité.

La photo de la pollution la plus choquante sera récompensée par un prix :

- Un Appareil photo numérique
- Une clé USB 512 Mo
- Un lot de 10 CD-RW

Grand nettoyage de printemps, avec la participation de l'APE et de la Mairie,

rendez-vous le

samedi 27 mai à 10 h

*au collège du
Pré des Roures.*

Respectons notre cadre de vie,



*Chemin de l'Ubac avant (à gauche)
et après nettoyage (à droite)*



*Si chacun fait un geste,
c'est la nature qui gagne*



Débroussaillage

En cas de feu, le débroussaillage est la meilleure protection :

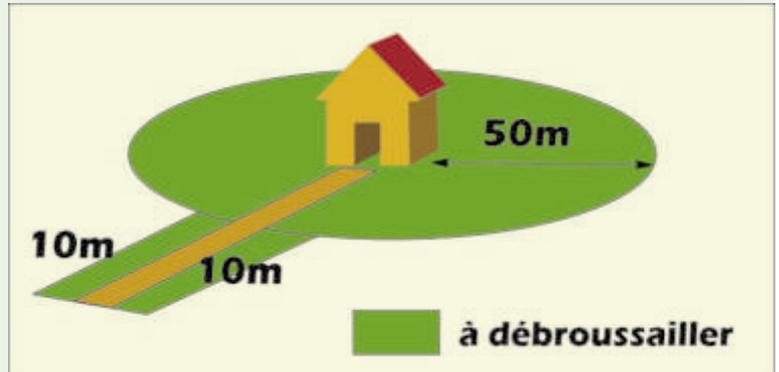
Il permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel. Les pompiers peuvent intervenir avec plus d'efficacité.

Le débroussaillage : une obligation.

Cas général

Il doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de votre propriété aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres

De part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres



Cas particulier

Votre propriété est située en zone urbaine, définie par le POS communal en vigueur, ou votre propriété fait partie d'un lotissement :

la totalité de votre propriété, même en l'absence de toute construction doit être débroussaillée ; sans oublier le périmètre de 50 mètres autour des bâtiments, dans le cas où ce dernier empiéterait sur une zone non urbaine.

Des brochures explicatives sur l'obligation de débroussailler sont à votre disposition en Mairie.



Plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF).

Par arrêté préfectoral N° 2005.215 en date du 11 avril 2005, certaines prescriptions du projet de PPRIF ont connu une application anticipée.

Pour conduire le PPRIF à son terme, une enquête publique sera diligentée à la demande de Monsieur le Préfet.

Cette enquête publique est prévue pour le mois de juin 2006.

Une information précisant les dates exactes de l'enquête, les jours de présence en Mairie du Commissaire enquêteur, fera l'objet d'un communiqué dans la presse quotidienne locale, et, si possible dans la prochaine « Lettre ».

Les Castelneuvois désireux de voir des modifications apportées à la cartographie des risques ainsi qu'au règlement ont intérêt à communiquer leurs propositions et leurs observations lors de l'enquête publique, en n'omettant pas d'indiquer les références cadastrales de leurs biens immobiliers.

Une fois les délais de recours des tiers passés, les dispositions arrêtées par Monsieur le Préfet seront opposables et viendront compléter les autres dispositions légales et réglementaires dans le domaine de l'urbanisme.

Désireux d'anticiper les prescriptions qui seront exigées en matière d'équipement pour lutter contre les incendies de forêt, le Conseil Municipal a décidé de lancer un avis d'appel à concurrence pour s'entourer de la compétence technique d'un maître d'œuvre.

En effet, d'importants investissements dans le domaine du renforcement du réseau de distribution d'eau potable seront à réaliser dans les cinq prochaines années, avec deux niveaux de priorité :

- des équipements de première urgence que la Commune devra réaliser dans les deux ans à partir de l'opposabilité du PPRIF,
- des équipements de seconde urgence à réaliser dans les trois années suivantes.

À propos de la grippe aviaire

Un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche du 24 février 2006 est paru au Journal Officiel.

Il est relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

Article 1er. Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du Maire du lieu de détention des oiseaux en renseignant la fiche figurant à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2. Par dérogation à l'article 1er, les détenteurs dont les oiseaux sont détenus à l'intérieur des locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

[...]

Article 5. La fiche mentionnée à l'article 1er est disponible auprès des mairies ainsi que sur le site du Ministère chargé de l'agriculture (<http://www.agriculture.gouv.fr>)

Le vallon du camp de Tende

Comme tous les vallons méditerranéens, le vallon du camp de Tende passe d'un débit anodin à un débit torrentiel en l'espace d'un orage.

Les intempéries des années précédentes ont causé des débordements de ce vallon, nécessitant une réflexion pour son aménagement.

Le Syndicat d'aménagement et de la qualité des eaux de la Brague (SIAQUEBA) a réalisé à la demande de la Commune une étude hydrologique qui a permis de pointer précisément les aménagements à réaliser pour réguler son cours.

C'est la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt qui a réalisé la maîtrise d'oeuvre de l'opération, et, le projet mettant en oeuvre des fonds publics, une déclaration d'intérêt général a été prise par Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes.

Le coût prévisionnel du projet d'un montant de 229.000 € ht a nécessité l'obtention de subventions préalables de l'Etat, de la Région, du Département, de la Commune, afin d'amoindrir le plus possible la participation financière des riverains.

Les travaux de recalibrage de ce vallon, à partir du Chemin du Plan de Clermont jusqu'à la confluence du chemin du Camp de Tende sont maintenant totalement achevés. Les divers ouvrages de franchissement ont été réalisés ainsi que les aménagements de protection minérales et végétales.

Eleveurs et détenteurs de volailles et d'oiseaux : l'influenza aviaire ou la grippe aviaire vous concerne.

L'influenza aviaire est une maladie très grave qui peut affecter toutes les espèces d'oiseaux. Cette maladie virale peut, dans des conditions exceptionnelles de contacts étroits et répétés, être transmise directement de l'oiseau malade à l'homme est provoqué une maladie appelée alors « la grippe aviaire ».

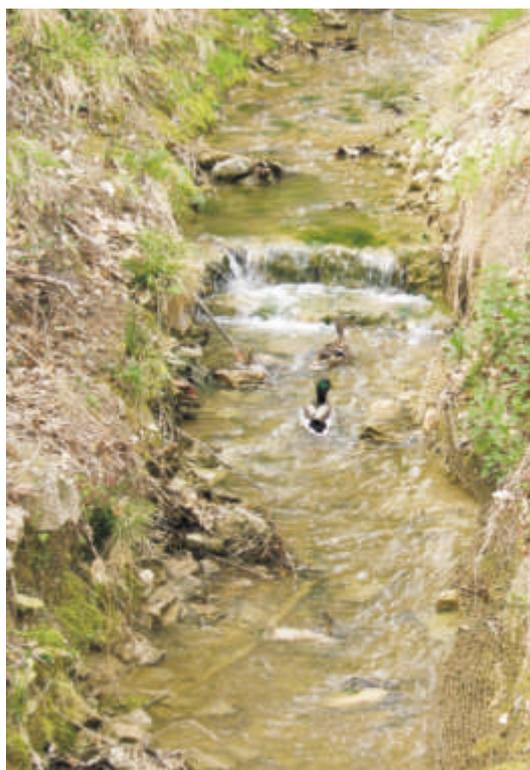
Comment s'informer ?

-N° AZUR 0.825.301.302 (prix appel local)

-Sur le site internet du Ministère de l'agriculture et de la pêche <http://www.agriculture.gouv.fr>

-auprès de votre vétérinaire ou de votre Direction départementale des services vétérinaires.

Ce vallon dont l'impétuosité suscitait des inquiétudes lors des événements pluvieux devrait dorénavant s'assagir, et les riverains auront à coeur de reprendre l'entretien de ses rives afin de conforter durablement les travaux réalisés..





La Vie Culturelle

Le chocolat, une noix aztèque nous raconte Nora.

Une conférence a été animée par Nora Martinez qui a parlé de l'histoire préhispanique du cacao, Cécilia Cholet qui a parlé de l'industrialisation du chocolat et Rebecca Breyne qui a appris des recettes confectionnées à base de chocolat.

Le public était très attentionné;

Les gens ont pu découvrir et déguster des recettes mexicaines salées et sucrées à base de chocolat.

Une des recettes était la boisson aphrodisiaque des Aztèques: du chocolat fait artisanalement au Mexique, fondu dans l'eau, avec des épices (clous de girofle, cannelle, poivre).

Le public a été ravi et intéressé par l'association et ses manifestations. raison qui l'encourage à faire d'autres activités.



L'ATELIER DE MOSAÏQUE

de l'Association "L'Art et Créer" à Châteauneuf propose un nouveau module en mosaïque pour débutant.

Pourquoi ne pas vous initier à la mosaïque pour personnaliser votre intérieur et votre jardin ? N'hésitez pas ! Osez vous lancer dans cette fabuleuse aventure, des intervenants expérimentés sont là pour vous guider, vous enseigner les différentes techniques qui vous permettront de réaliser vos projets personnels.

Le matériel de base est fourni durant les cours [les pinces à mosaïque, la mosaïque (selon le sujet), la colle, le ciment-joint].

D'autres modules de 4 à 6 séances sur un sujet précis : table, miroir, fontaine, sculpture, etc, seront mis en place très prochainement.



Renseignements et inscriptions auprès de Patricia

06 13 29 07 92.

Et pour ce qui est de l'encadrement,

Grâce à l'enthousiasme des élèves, l'atelier déborde de créativité.



La Médiathèque

Mady et Janine passent le relais. L'Assemblée Générale est chaque année l'occasion d'exprimer la vivacité de l'association des Amis de la Bibliothèque à qui est confiée la gestion de la Médiathèque Municipale. Mady Gérard commence par le compte rendu moral, et rappelle les buts de l'association :

- Créer des liens d'amitié entre les amis des livres,
- Fournir des ressources à la Bibliothèque et orienter ses achats,
- Organiser une animation culturelles dans et autour de la Bibliothèque

Autour de ces 3 thèmes, toute l'activité de l'association se décline :

Marie-Thérèse Brun Chabert, secrétaire, présente le compte-rendu des nombreuses activités de la Médiathèque :

- 500 familles adhérentes
- Cours de langues (anglais, italien, espagnol, langue des signes),
- De nombreuses animations : conversations franco-anglaise, bridge, atelier de couture), cercle de lecture en anglais, visites de musées avec les enfants de l'école élémentaire, expositions, conférences...

Enfin Danielle Ristorto, trésorière, donnait le rapport financier de l'année, suivie d'Hubert Rochon du Verdier pour l'Esp@ce Multimédi@. Une comptabilité saine et remarquablement tenue.

Jean-Pierre Maurin , maire, a tenu à renouveler toute sa confiance à cette association dans laquelle 15 bénévoles accomplissent un remarquable travail d'intérêt public.

Puis le renouvellement du conseil d'administration (limité à 15 membres) par un vote à main levée.

Après avoir remercié les membres d'être venus si nombreux prendre part à la vie de l'association au travers de cette assemblée générale, le conseil d'administration s'est retrouvé pour élire le bureau ;

Mady et Janine ayant donné leur démission de leur rôle respectif : Présidente pour Mady, vice-présidente responsable des enfants pour Janine, il était procédé au vote à bulletin secret pour élire la nouvelle présidence. La candidature de Marie-Anne Rouan a été acceptée. C'est dorénavant à elle que revient la responsabilité de conduire ce superbe navire. Mady n'est pas pour autant partie à la retraite et reste vice-présidente.

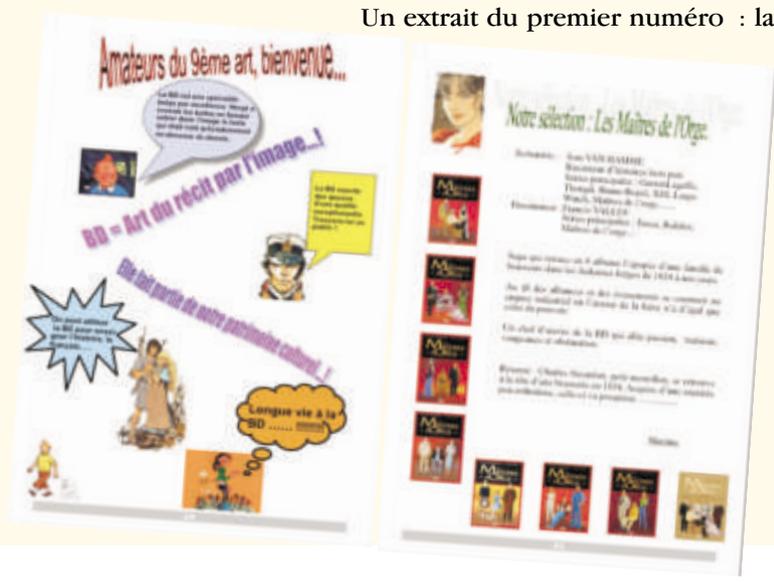
Janine est Vice-présidente d'honneur, et c'est Pascale qui prend le relais auprès des enfants.

Du nouveau : Le journal des lecteurs



Vous aimez lire ? Alors venez découvrir la dernière nouveauté de la Médiathèque : « Le journal des lecteurs ». Un comité de 10 membres se réunit une fois par trimestre pour parler de ses coups de cœur, chacun ayant envie de vous faire partager ses découvertes dans plusieurs domaines, du roman à la BD en passant par la science fiction. Le résultat est à la Médiathèque ! Le prochain numéro paraîtra fin juin, de quoi vous donner des envies pour partir en vacances.

Un extrait du premier numéro : la BD.





Le chant des villes ou les villes en chansons.

Pour commencer cette joyeuse manifestation, Monsieur le Doyen René DARS proposait une conférence « Pourquoi faut-il défendre la langue française ? ».

Tout d'abord parce qu'environ, 25% des jeunes qui entrent en 6^e ne savent pas lire correctement, il a évoqué ses années d'expérience d'instituteur, et commenté la directive de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale demandant la reprise de l'apprentissage de la lecture par la méthode syllabique.

Une langue qui disparaît, c'est une culture, une manière de penser qui disparaît. Le français a longtemps été une langue diplomatique, une langue de rayonnement international par les valeurs qu'il transmettait : essentiellement les valeurs des droits de l'homme. Alors, défendre la langue française contre l'intrusion permanente de l'anglais ou du « franglais », c'est défendre les valeurs qu'il transmet !



M. le Doyen René DARS

Samedi après midi, animé par l'atelier d'écriture de la Médiathèque, sous l'égide de Marie-Claude LAMBERT, les villes étaient chantées, louées,... poèmes illustres ou composés pour la circonstance, villes connues ou simplement natales... elles étaient mises en vers et en chansons. Anne ALZÉAL-DALMASSO a prêté sa voix pour une après-midi joyeuse et pleine d'entrain.

Un thé poétique a réuni tous les participants. De belles tables chargées de pâtisseries diverses attendaient les convives qui se sont régalés.





Wine and Cheese

Matinée un peu particulière pour les adeptes de la conversation franco-anglaise ce jeudi matin 23 mars.

En effet, c'était la matinée choisie pour ce que nos amis anglophones nomment « un wine and cheese ».

Aussi, après un moment de conversations animées à la Médiathèque, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du Pontis pour une dégustation, découverte pour certains.

De magnifiques plateaux de fromages multiples et variés, odorants, étaient présentés sur une bien grande table, accompagnés de pains divers et de vins.

Pâtes molles à croûte lavée ou fleurie, pâte pressée cuite ou non, pâte persillée, fromages de chèvre : tout un univers de senteurs et de goûts.

Pendant la dégustation, Caren, de « Vins et Plume », expliquait la vigne, la vinification et la conservation de différents vins. Vins blancs de Loire ou du sud, vins du bordelais ou de Bourgogne, ici aussi un univers de senteurs, de goûts, et aussi de mots !



Les fromages étaient accompagnés d'un Cheverny 2004 et d'un Bordeaux 2001.

Les Françaises, sous l'influence de Maeva, ont entonné les plus connues des « chansons à boire », « c'est le petit vin blanc qu'on boit sous la tonnelle » ou « boire un petit coup c'est agréable »...

Une matinée bien gaie... et très sage !

Harmonie Toot Sweet



Le 24 septembre 2005 le groupe vocal HARMONIE TOOT SWEET a débuté l'année en répondant à l'invitation de la "Compagnia Corale di Imperia" à venir chanter dans l'"Oratorio di San Pietro".

La journée a commencé par une visite guidée de la jolie ville d'Imperia et s'est terminée - après un concert partagé par les deux chorales devant un auditoire très attentif et reconnaissant - sur le parvis de l'Eglise magnifiquement éclairée et sous un ciel constellé d'étoiles autour du verre de l'amitié.

Le 6 novembre c'est dans l'élégante salle du Théâtre des Variétés de Monaco que notre chorale HARMONIE TOOT SWEET a donné un concert en partageant l'affiche avec le Chœur des Trois Corniches.

Le lendemain 7 novembre HARMONIE TOOT SWEET acceptait la sollicitation de l' "Association France - Etats - Unis" pour venir chanter au Centre Harjès de Grasse au profit des sinistrés de la Nouvelle Orléans.

Le 27 novembre, retour à Monaco, cette fois dans la grande salle de l' "Auditorium Rainier III" où la chorale HARMONIE TOOT SWEET s'est produite avec le Chœur de Vintimille, le Chœur des Trois Corniches et le chanteur Umberto Tozzi pour une soirée caritative au profit de "Special Olympics Monaco".

A VENIR

Les 9, 10 et 11 juin prochains la chorale HARMONIE TOOT SWEET se rendra à Avio en Italie à l'invitation du "Coro Monte Vignol" qui fêtera ses 30 ans. Evénement qui rassemblera trois chorales de trois pays de la Communauté Européenne, l'Italie, la France et l'Allemagne et qui aura donc une résonance internationale.



3eme fête de la courge à

Châteauneuf sur la place du village le samedi 21 octobre 2006

La maintenant traditionnelle fête de la courge se prépare déjà : avant de récolter, il faut semer.. et pour cela des sachets de graines de courges seront mises à disposition lors de la fête de Notre Dame du Brus. Un stand où vous êtes attendus nombreux sera en



place le 23 Avril sous le chapiteau.

Les actions humanitaires réalisées grâce à votre générosité lors des deux précédentes fêtes de la courge seront retracées au travers de photos.

Des graines de diverses courges seront distribuées à toutes les bonnes volontés qui souhaitent semer, récolter et partager un peu le fruit de leur production avec l'association « la courge d'abondance ».

L'association soutiendra cette année encore, une cause humanitaire à travers cette fête appréciée et connue de plus en plus d'amateurs de spécialités à base de cucurbitacées.

Pour ceux qui ne pourraient venir le 23 Avril au Brus, quelques sachets seront disponibles à la mairie.

Votre aide est indispensable pour semer, cultiver, récolter et participer à la journée du dimanche 21 Octobre sur la place de la mairie et rejoindre, si vous le souhaitez, l'association.

Renseignements en mairie auprès de Nicole GALBE. Alors à très bientôt!

Encore une nouveauté proposée : le scrapbooking

Vous aimez les photos, vous souhaitez une présentation plus personnelle de celles que vous préférez, alors vite venez rencontrer Karine.

Karine vous attend le lundi 15 mai à partir de 14 h 30 pour une exposition- présentation portes ouvertes sur cette nouvelle activité salle du Pontis.

Les ateliers auront lieu le lundi de 14 h 30 à 17 h 30 une fois par mois, toujours dans la salle du Pontis.

SCRAPBOOKING C'est QUOI ?

Scrap : petit morceau de quelque chose, fragment.

Création de pages, d'albums photos, de livres de vie façon « carnets de voyage », avec vos photos, vos souvenirs, votre sensibilité... grâce à différents papiers, encres, craies, tampons, découpages, petits outils, plus plein d'idées !

Vous allez imaginer et créer tout un univers autour de vos photos, préserver et transmettre la mémoire, les anecdotes, les petits moments sacrés, les mots d'enfants,...

Selon vos goûts : du plus simple effet au plus décoré, tous vos albums prendront une forme artistique et créative : albums de mariage, de souvenirs, de bébé ou de vacances, cadeaux à offrir... selon vos envies

à bientôt dans nos ateliers !



La Vie Sportive

Bouger c'est la santé !

Notre corps a faim de santé...Un minimum de 30 minutes de marche rapide chaque jour protège votre santé.... Quelques idées, chaque fois que cela est possible :

- Aller chercher le pain à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture ;
- Prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur ;
- Accompagner les enfants à l'école à pied,
- Faire des balades en famille le dimanche, les jours fériés, ou pendant les vacances plutôt que de regarder la télévision ou jouer sur une console ;
- Profiter d'un rayon de soleil pour jardiner ;
- Sortir le chien plutôt que de le laisser gambader tout seul, ou simplement plus longtemps que d'habitude.

«Bouger, c'est la santé», il n'y a pas d'âge pour commencer à «bouger».

En témoignent les *jeunes enfants* qui, le mercredi matin, sous la houlette de Nathalie et en présence de leurs parents, viennent découvrir les joies du «sport».



Et aussi *les moins jeunes* qui participent au cours que la Gymnastique Volontaire propose la mardi de 9h à 10h. Claudine et toute son équipe vous y attendent.





Quand on apprend à «bouger» jeune et qu'il n'y a pas d'arrêt, tout est possible, comme le montrent ces 3 jeunes filles de la Commune. Un grand bravo à nos championnes en herbe : Kaoula, Manon et Céline. Chacune dans son sport, elles font des étincelles.

Kaoula Ajroud

Kaoula Ajroud, 13 ans, élève au collège du Rouret. D'excellents résultats aux rencontres académiques d'athlétisme 2005/2006 :

1ère benjamine départementale,
2ème benjamine régionale, sélectionnée pour porter les couleurs du département aux championnats académiques régionaux.

En janvier 2006, Kaoula a commencé à jouer au basket dans le club de Villeneuve Loubet, et est déjà 3ème au classement départemental.



Manon Degli

Manon Degli Innocenti, Ski alpin, en catégorie minime (elle est née en 1992), 3 fois championne régionale, pour l'année 2005/2006 :

2 fois troisième,
1 fois deuxième et
1 fois première,
sélectionnée pour les championnats de France.



Manon Degli en pleine course

Céline Quémy



Un grand bravo à Céline Quémy qui après, un an d'absence, a très bien réussi sa saison hivernale de cross. En effet Céline réalise 5 podiums sur 6 compétitions :

- 3^{ème} au cross international Nice Matin
- 1^{ère} au cross des îles
- 1^{ère} au cross départemental
- 3^{ème} au cross régional
- 2^{ème} aux demi finales des championnats de France de cross
- 70^{ème} sur 300 aux championnats de France de cross.



Bouger, c'est aussi le Centre d'Arts Martiaux et ses superbes résultats sportifs :

Arts martiaux

Pour ce premier trimestre de l'année les élèves du « Centre d'Arts Martiaux de Châteauneuf » travaillent dur car le prochain passage de grade aura lieu le 31 mars prochain.

A cette occasion maître Stefano Mancini 6^{ème} Dan et maître Guido Nicoli 4^{ème} Dan nous feront l'honneur de leurs présences pour évaluer et décerner les grades aux différents élèves.

Les deux professeurs Didier Goudin et Philippe Quémy ne seront pas en reste car un stage est prévu pour eux sur les techniques avancées au maniement des armes (tonfa, nunchaku, bâton, saï et sabre japonais).

Tous les membres du club tiennent à féliciter Jérôme Quémy qui lors du grand prix de Marseille a fini premier de sa catégorie en jujitsu Combat.

Renseignements :

04 92 60 41 33. ou Dojo(salle) 04 93 42 43 56

Internet : <http://site.voilà.fr/jujitsu>





La Vie Festive

SOIREE CARNAVAL : UNE SOIREE PLEINE DE MYSTERE !!!

Nous voilà une fois encore réunis à Châteauneuf dans notre traditionnelle salle du MASET décorée de ballons de couleurs vives à l'occasion de la soirée déguisée organisée par le Comité des Fêtes.

Tous réunis autour d'une choucroute géante, préparée avec le plus grand soin par Michel ROUSSELLE, notre traiteur pour la soirée, accompagnée de la bière pression pour régaler notre centaine de convives.

En effet, tous les éléments étaient réunis pour faire passer à nos invités un agréable moment : choucroute à volonté, fromage, dessert, lâcher de ballons, confettis et animations étaient au programme.

Tous confondus dans nos beaux costumes, nous nous élançons sur la piste de danse : des petites et grandes princesses, un Batman, un clown, des égyptiennes, des espagnoles, des Cow-Boys, un prince des voleurs, un écossais, un couple en costume d'époque,

des arlequins, une d'Artagnan, un prisonnier, un tarzan, etc .. Tous se sont défoulés sur différents airs de musiques : Valses, Tango, Madison, Rock, Disco ... qui ont égayé la soirée.

Cela s'est terminé dans la joie et la bonne humeur pour tous.



CARNAVAL DES ECOLES DE CHATEAUNEUF



Oh plie suspend ton vol ! Et c'est ainsi que samedi, les nuages sont restés bien accrochés et notre village a pu voir se dérouler, dans ses rues, la ronde des enfants du monde. Quatre continents étaient bien représentés par les indiens venus en tribus entières, les asiatiques et leurs dragons, les russes et

leurs chapkas, les africains du Nord, du centre et du Sud, et bien d'autres encore sans oublier de merveilleuses princesses qui honorent toujours de leur présences nos carnivals. Tous nous ont offert une fête haute en couleurs. Une guirlande de musiques du monde entier a animée les danses sur la place de la mairie. Confetti et serpentins en bombe ont fait le jeu et la joie de tous. Après avoir brûlé le paillassou, confectionné par les enfants de maternelle et le dragon réalisé par les enfants de l'école élémentaire, nous avons partagé au M.A.S.E.T un goûter-dansant offert par les parents des écoles. Notre fidèle DJ Fred, parent bénévole, nous avait concocté un cocktail de musiques à révéler des talents de danseurs. Merci à tous les parents qui chaque année assurent la réussite de ce carnaval, aux enseignantes présentes et merci aux équipes techniques qui prêtent leur concours pour la logistique à l'APE.



La Vie Scolaire

La classe de Caroline Haegelin fait le Carnaval à la Résidence Retraite Diamantine

C'est Carnaval à la résidence retraite Diamantine... Ce jeudi 23 mars, la classe de CE1 de Caroline fête le Carnaval avec les anciens de la résidence DIAMANTINE.

Toute une petite troupe d'élèves déguisés en princesse, monstre, Zoro, ou autre personnage célèbre s'en est allée fêter Carnaval avec les anciens de la Résidence Diamantine.

C'est un accueil très chaleureux qui était réservé aux bambins par tout le personnel et les résidents de Diamantine, certains costumés, d'autres chapeautés.

Le soleil étant aussi au rendez-vous, c'est sur la terrasse de la résidence que les confettis, ballons, trompettes, serpentins ont fait la joie des jeunes et des moins jeunes.

La musique a entraîné dans la danse les enfants et les

employés de la résidence, mais aussi quelques « retraités ». Et puis des douceurs ont été servies à chacun : gâteaux, bonbons, jus de fruits..

Petits et grands ont apprécié.

Enfin, après deux petites heures passées dans la bonne humeur, les enfants quittaient la résidence, remerciant chaleureusement Madame Letay et toute son équipe, espérant une prochaine visite pour le plus grand bonheur de chacun.



Les classes de neige

Les enfants de Châteauneuf à Gréolières : la station pour eux tous seuls ... !

Caroline Haegelin et Anne Gonthier n'en sont pas encore revenues ! Elles ont su apprécier et profiter de ces moments d'exception, tout comme les enfants de CE1 et CM2 avec qui elles étaient parties skier à Gréolières.



En tout, 42 enfants sous leur responsabilité et secondés par de nombreux parents bénévoles (en accord avec l'éducation nationale) ont profité de ces belles journées de neige.

Une annonce « sans neige naturelle » avait fait fuir toutes les écoles des alentours. Il en fallait plus pour décourager nos deux institutrices aussi sportives qu'intrépides ! La « neige naturelle » est ensuite venue couvrir les pistes pour les autres jeudis.

La joie et la bonne mine des enfants sont la meilleure récompense pour la Commune, qui participe à ces sorties en finançant une partie de la restauration et des transports (par délibération du Conseil Municipal), le Conseil Général procurant l'équipement de ski.



Réflexions d'Enfants sur la Violence

Dans le cadre *d'un cours d'éducation civique* dans la classe de CM1 de Melle Denis, les enfants ont pu exprimer leurs idées et ressenti à propos des violences urbaines qui se sont manifestées au mois de novembre. Écoutons-les:

«La violence, ce n'est pas bon, ce n'est pas gentil.»

(Maddy)

«Les jeunes devraient parler et ne pas faire de mal à leur famille.»

(Marina)

«Je ne suis pas d'accord car ils désobéissent à la loi.»

(Tom)

«Ce n'est pas bien, les gens n'ont plus de voiture.»

(Gautier)

«Je ne suis pas d'accord car les gens n'ont plus de voiture pour aller au travail.»

(Amélie)

«Je pense qu'ils devraient demander à travailler.»

(Luca)

«Des gens pourraient sûrement les aider.»

(Baptiste)

«S'ils continuent, le monde sera détruit.»

(Norine)

«Je ne suis pas d'accord avec les jeunes qui détruisent et qui brûlent tout.»

(Marion)

«Je ne suis pas d'accord car ils n'ont plus de voiture pour aller travailler.»

(Gabriel)

«Je pense que c'est mieux que de tuer les gens.»

(Cédric)

«Ce qu'ils font ne sert à rien.»

(Alexis)

«C'est mal car ce qui est brûlé devra être payé.»

(Quentin)

«Il faut réagir et parler plutôt que de faire souffrir les gens.»

(Lilia)

«Ils font du mal!»

(Rayan)

«Brûler la voiture des autres, c'est comme brûler la sienne.»

(Romain)

«La violence blesse des gens, ce n'est pas bien.»

(Bastien)

«Je trouve que la violence, ce n'est pas bien du tout, ce n'est pas une bonne chose pour eux.»

(Elodie)

«La violence, ce n'est pas bien parce que cela met la vie des autres en danger.»

(Chloé)

«Il ne faut pas oublier qu'ils ont brûlé des écoles maternelles.»

(Savana)

«Je ne suis pas d'accord, ils peuvent en parler.»

(Christelle)

«Stop ! Arrêtez la violence, vous faites souffrir trop de gens.»

(Léa)

«Je n'aime pas la violence, alors je dis stop!»

(Aurélie)

«il faut en parler au lieu de faire cela.»

(Laurie)

Extrait de « La Gazette de l'A.P.E. », mars 2006.



Des activités à l'école, en dehors du temps académique

Afin de rendre la vie un peu plus facile aux parents et aux enfants, l'APE a initié et facilité l'organisation d'un certain nombre d'activités le soir après la classe, pendant le temps de garderie. Nous vous rappelons que ces activités restent à la charge des parents et précisons que l'APE prend à sa charge les primes d'assurance nécessaires à la sécurité des intervenants. De même, parents et professeurs doivent être directement en contact pour toute modification éventuelle de cours (report, annulation...).

Mme Galbe, adjointe aux affaires scolaires, demande à ce que les enfants participant à ces activités soient inscrits en garderie car des retards et annulation de cours ont déjà eu lieu, et des enfants ont du être accueillis en garderie en attendant l'arrivée de leurs parents.

Vous trouverez ci-dessous le planning des activités:

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
16h45-17h45 Danse	16h45-17h45 Guitare	16h45-17h45 Batterie	
16h45-17h45 Guitare	16h45-17h45 Arts plastiques	16h45-17h45 Espagnol	16h45-17h45 Guitare
		16h45-17h45 Guitare	

D'autres ateliers sont en projet. Des cours de percussions ont été proposés aux enfants. Un atelier théâtre est à l'étude pour l'année prochaine.

Danse

Cours de danse Jazz par un professeur de l'académie « Création-danse » d'Annie MAIRE (Grasse). Cinq enfants suivent ce cours

Guitare

Cours de guitare dispensés soit en groupe, soit en cours individuels par Ange Cuccia (06 68 41 09 56). Douze enfants sont inscrits.

Arts plastiques

Cours animés par Marie-Claude Ras-Allard (06 82 35 84 24) de l'école d'art «ERAA» de Bar-sur-Loup. Huit enfants participent à ces ateliers.

Espagnol

Douze enfants suivent les cours d'initiation à la langue espagnole proposés par Nora (06 75 50 82 48).

Extrait de « La Gazette de l'A.P.E. », mars 2006.



La Vie Sociale

Marguerite GALBE

Marguerite, Amour, Bonté et Lumière sont les trois directions caractérisant ta vie.

L'Amour et le Courage.

Une jeunesse faite de conditions de vie très difficiles et de lourdes responsabilités à prendre. Dure au labeur, attentionnée envers tes parents, ton époux et tes enfants naturels et spirituels.

Amour et Courage, encore, lorsque la vie t'a donné à affronter des chagrins trop écrasants pour un être humain..

Amour et Courage, enfin et toujours, il y a quelques jours, à l'hôpital, lors de ta dernière épreuve, disant à ton petit-fils venu te rendre visite : « Ne te fais pas de souci... ».

La Bonté !

De ceci également tu auras fait un usage sans limites. Malgré les dures épreuves qui ont parsemé ta vie, jamais tu n'as accablé, jugé, médité ou pire, condamné.

Nous ne t'avons jamais entendu porter une critique, faire un reproche.



Noces d'or de Maurice et Marguerite GALBE, célébrée le 16/10/1993 aux côtés de Pierre Weiss, alors Maire.

Au lieu de cela, toujours ce sourire magique.

Bonté infinie de la personne simple et pénétrée des valeurs d'antan que tu détenais.

Bonté naturelle, spontanée, sans jamais de calculs ; une bonté presque anachronique si l'on observe ce qu'est devenu le monde aujourd'hui.

La Lumière enfin.

Elle brillait dans tes yeux lorsque tu nous expliquais pour le vin d'orange, ou lorsque tu racontais une de ces histoires qui ne finissaient jamais.

La lumière dans tes yeux lorsque tu t'es retrouvée, par surprise, devant la grotte de Lourdes avec ton fils.

Cette Lumière est le précieux héritage que tu nous laisses et que nous serons dignes de faire vivre dans nos cœurs en souvenir de toi qui a quitté les chemins connus pour emprunter l'autre voie qui t'est grande ouverte.

Merci d'avoir existé Madame Marguerite.

Marguerite Galbe est décédée le lundi 20 février. Cet hommage lui est rendu par Dominique, époux de Brigitte, fille « adoptive » de Marguerite.

Caroline CHESTA

La vie est selon moi faite de rencontres, toutes plus enrichissantes les unes que les autres. Certaines marquent votre vie pour toujours... On dit qu'on ne choisit pas sa famille, moi, ma mémé je l'avais choisie... Ou plutôt, non, c'est elle qui ma choisie, qui m'a aimée, comme tous les enfants qu'elle a gardés, elle nous laisse tous orphelins... Puisque le 21 Octobre 2005, la veille de mes 18 ans, elle s'en est allée, sans rien dire, Sans déranger personne, comme elle le voulait. En ce triste jour c'est une icône de notre village qui nous a quittée. En effet, elle qui me parlait avec tant d'amour de son village, Elle m'a transmis les vraies valeurs de la vie, les Traditions, qui sont si importantes. Elle m'a appris la cuisine de notre terroir, celle qui se fait avec amour. Elle était présente à chaque fête du village, elle m'a toujours emmenée avec elle: la fête du Brusco avec son pique nique et son concours de vin d'orange, la Fête de la Trinité, mais aussi les commémorations, les nuits du Brusco avec la pièce de Théâtre, le feu de la



Saint Jean, et toutes les occasions de rencontrer du monde. A travers sa propre Histoire, l'arrivée de ses parents d'Italie, leur installation et leur vie à Opio, sa

jeunesse à la campagne, puis sa venue à Châteauneuf, après son mariage, elle m'a raconté et expliqué l'histoire de notre village, l'importance des traditions, le respect et l'ouverture vers les autres. Je continuerai toujours à aller à ces fêtes, car c'est ce qu'elle voudrait, de plus elle m'a appris à les aimer. Je suis si fière quelle soit ma Mémé. Aujourd'hui je la revois encore là, assise à sa fenêtre dominant le parking de Pré du Lac, un bonjour et un mot gentil pour tout le monde, Ses volets fermés sont pour nous tous qui l'avons côtoyée, difficiles à regarder désormais. Finit les gâteaux avec elle, les gnocchis, les parties de cartes, les fous rires... Mais nous devons continuer à vivre comme avant, car c'est au

travers des gens qu'elle a aimés qu'elle restera présente pour toujours.. .

Justine



La Vie Municipale

Les Travaux

●●● Les travaux dans le village

Les renforcements des réseaux d'eaux potable, pluviales et usées sont bien avancés malgré les difficultés liées aux caractéristiques d'un vieux village (accès difficiles, découverte de caves, étroitesse des rues etc.). Tous les branchements individuels d'eau potable ont été normalisés dans le cadre de la suppression des tuyaux en plomb. À la faveur de ces travaux le réseau Gaz de ville a été développé à la demande des riverains et nous avons enfoui l'éclairage public, l'électricité basse-tension ainsi que le téléphone.

Le revêtement est en cours et assure une esthétique de qualité indispensable au site.

L'achèvement est prévu pour la fin du mois d'avril. Nous remercions les riverains pour leur patience et nous nous excusons encore pour les différentes gênes occasionnées et nous avons la satisfaction d'avoir réalisé un ensemble d'aménagement souterrain qui ne nécessiteront pas d'ouvrir les rues de si tôt.



●●● Barrière plateau San Bastian

Cette limitation d'accès est prévue pour sécuriser au mieux le site, tant que les travaux de réalisation de la salle polyvalente sont en cours, de manière à éviter entre autre le type d'installation que nous avons connue récemment par les gens du voyage.

Le site est fermé les jours ouvrables de 17 heures 30 à 07 heures 30 ainsi que les jours fériés et week end.

●●● Chemin du Plan de Clermont

Suite à un demande de reconstruction d'un mur en limite de propriété et en accord avec le propriétaire, la Commune a acquis le terrain nécessaire à l'élargissement de l'assiette du chemin. Nous remercions Madame ISNARD, propriétaire du terrain, de sa compréhension.

●●● La crèche et la salle polyvalente

Ce sont deux des réalisations importantes de cette année 2006. La première est en très bonne voie, le plancher a été coulé semaine 11 et les travaux suivants sont coordonnés au mieux.

Les travaux de gros œuvre de la salle polyvalente ont repris début mars ; l'étanchéité est achevée et les travaux d'aménagement intérieur débutent.

Nous vous informerons de l'avancement de ces chantiers dans notre prochaine lettre.



●●● Le Maset

En 1995 les deux niveaux de cette salle avaient été aménagés afin d'assurer une fonctionnalité meilleure ; depuis onze ans ce lieu ne désemptit pas grâce à l'investissement incessant des associations et il est aujourd'hui nécessaire de lui apporter un « rafraîchissement ».

Sont donc prévus durant la seconde quinzaine du mois d'avril les travaux suivants :

- changement du faux plafond,
- peinture des murs,
- mise en place d'une nouvelle cabine de douche,
- création d'un local de rangement,
- revêtement de sol et peintures pour la partie en rez-de-jardin.





La Vie Municipale

L'essentiel des conseils

Conseil Municipal du 30 janvier 2006

Le Conseil Municipal autorise la signature des marchés de la crèche multi accueil, suite à l'appel d'offre déclaré fructueux par la Commission d'Appel d'offre. Il autorise également la signature du marché de gros œuvre pour la continuité de la salle polyvalente.

●●● Elargissement du Chemin du Pilon

Un déclassement d'un délaissé communal et un échange de parcelles permettront la réalisation d'un élargissement du Chemin du Pilon dans un virage particulièrement accentué.

Les formalités administratives sont en cours et la régularisation de l'échange est imminente.

●●● Salle polyvalente à caractère culturel

Un avenant au marché de terrassement de la salle polyvalente, suite à la faillite de l'entreprise en charge du gros œuvre est indispensable. Il s'agit de reprendre les remblais, de dégager des parties à étancher et d'extraire et d'évacuer des coulées de béton. Le montant de la plus value s'élève à 5.470 € HT

Le marché de réfection des voiries communales, des places, aires de stationnement est arrivé à son terme. Le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offre en vue de passer un marché à bons de commande pour les 4 années à venir.

●●● La vie scolaire

Les classes des cours moyens 1ère et 2ème année vont participer à des activités nautiques dans le cadre des « classes de découverte ».

La Commune subventionne ce projet à hauteur de 2.000 € en prenant en charge notamment les transports de Châteauneuf à Mandelieu.

Conseil Municipal du 7 mars 2006

●●● Approbation du Compte Administratif de l'année 2005 et du Compte de Gestion du Receveur.

Ce sont deux comptabilités communales, l'une tenue par la Commune, l'autre par le Receveur des Finances ; les deux comptabilités présentent des comptes en tous points identiques.

Le résultat de l'exercice, créditeur de 1.664 K€ est reporté en Fonctionnement de l'année 2006

Le budget primitif de l'année 2006 a été voté, en équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement	3.840 K€
Section d'investissement	4.276 K€

●●● Zone artisanale et Commerciale de Mousquettes

Ilot municipal

L'aménagement de ce secteur de forme triangulaire compris entre les voiries départementales 2085 et 3 a fait l'objet d'un avis de publicité pour l'attribution d'un bail à construction.

L'entreprise SAS Loisirs Méditerranée et la SCI le Pradoun ont été retenues par la Commission d'Appel d'Offre pour réaliser un projet de trois bâtiments destinés à recevoir des bureaux, commerces...

L'intégralité de ce projet sera réalisée par les preneurs dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 50 ans. Au terme de cette durée, la totalité des infrastructures et superstructures existantes sur le foncier reviendra à la Commune.



●●● Délégation de Service Public pour l'eau potable et pour le réseau d'assainissement

Le principe de délégation de service public par affermage du service de l'alimentation en eau potable et du réseau d'assainissement a été retenu par le Conseil Municipal. Au terme de la procédure de marché public c'est la Société Lyonnaise qui a été retenue pour l'affermage de ces deux services pour une durée de 12 ans.

Cette Société a présenté une offre technique et financière la plus favorable pour les administrés.

Le nouveau contrat prévoit une amélioration du rendement du réseau d'eau, par un meilleur contrôle des fuites, et l'installation de systèmes de mesure des débits, ceci en vue de diminuer le poste d'achat d'eau à la Ville de Grasse.

Il prévoit également le renouvellement de 260 branchements au plomb, ainsi qu'une garantie fuite après compteur.

Enfin, un linéaire de 185 mètres par an est prévu pour le renouvellement du réseau.

Pour une consommation moyenne de 120 m avec un compteur de 15 mm, le prix moyen TTC est de 1.8615 € le m³.

Lors de la période d'affermage antérieur, deux catégories d'usagers bénéficiaient d'abattements sur le prix de l'eau, il s'agissait :

- de la Commune pour l'alimentation des ses fontaines, lavoirs , bassins
- des agriculteurs pour leur usage professionnel.

Le principe d'égalité devant la loi n'a pas permis de poursuivre cet usage et le prix de l'eau potable devient donc le même pour tous.

Pour autant, le Conseil Municipal, lors de sa délibération a demandé à Monsieur le Préfet

l'autorisation de reconduire une tarification préférentielle pour les agriculteurs exploitants actifs, ceci pour encourager le maintien et le développement d'une agriculture de proximité.

Pour l'assainissement, l'affermage découle d'une procédure identique à celle de l'eau. C'est également la société Lyonnaise des Eaux qui a été retenue pour ce marché public.

Pour une consommation de 120m³ d'eau, le prix moyen de l'assainissement est de 0.5665 € le m³.

●●● L'enquête publique relative au projet de Centre de conditionnement par séchage thermique des boues urbaines et industrielles de stations d'épuration

Une enquête publique d'un mois est ouverte à la mairie de Le Bar sur Loup à l'effet de recueillir les moyens d'opposition ou les observations que la demande de créer une unité de conditionnement par séchage thermique des boues urbaines et industrielles de stations d'épuration.

Elle aura lieu du 18 avril au 22 mai 2006 et sera conduite par M. Bernard Delor désigné à cet effet par le Tribunal Administratif de Nice.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Le Bar sur Loup aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du Public en mairie les 18, 26 avril, 4, 12, 19 et 22 mai de 9 heures à 12 heures.



Vos rendez-vous

Dimanche 23 avril

Foire-Concours de Notre-Dame-du-Brusc

Il est rappelé aux personnes qui veulent concourir la procédure suivante à suivre :

Pour le concours d'huiles d'olives :

Le contenant : bouteille 1/2 litre est à retirer en mairie.

Elle doit être ensuite déposée pleine avant le vendredi 21 avril à 16 heures en mairie.

Pour le concours d'olives salées :

Le contenant : pot en verre, est à retirer en mairie.

Il doit être ensuite déposé plein avant le vendredi 21 avril à 16 heures en mairie.

Pour le concours de pâtes d'olives :

Un échantillon, à la discrétion de chaque candidat, sera déposé en mairie avant le vendredi 21 avril à 16 heures

Pour le concours de vins et de confitures d'oranges amères :

Un échantillon, à la discrétion de chaque candidat, sera déposé en mairie avant le vendredi 21 avril à 16 heures

Châteauneuf
+++
FÊTE AGRICOLE ET PASTORALE
de Notre Dame du Brusc

Organisée par : l'Association des Agriculteurs, la Municipalité et le Comité des Fêtes

DIMANCHE 23 AVRIL 2006

CONCOURS CANTONAL D'HUILE ET OLIVES
CONCOURS CANTONAL DE VIN D'ORANGE
ET DE CONFITURE D'ORANGE AMÈRE

Pour les concours, renseignements en Mairie 0 482 603 603

EXPOSITION AGRICOLE EXPOSITION DE FLEURS
VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

10H00 : GRAND'MESSE
11H30 : Danse de la saucie par le groupe "LEI MESSUGUIE"
11H45 : APÉRITIF D'HONNEUR sous le chapiteau, avec animation
14H00 : CONCOURS DE PÉTANQUE en doublette
prix plus participations

APRÈS-MIDI
ANIMATION MUSICALE par le COMITÉ DES FÊTES
LEI MESSUGUIE : la Garouio
AMISTAD LATINA : Folklore mexicain
Association THEA : Danses orientales

CHATEAUNEUF CREDIT AGRICOLE

Mairie de Châteauneuf - 0 482 603 603 - 47500

Planète Infirmière a besoin de vous. Cette association a pris en charge un enfant mauritanien de 13 ans, atteint d'un cancer de la moelle osseuse. Il ne peut être soigné chez lui, en Mauritanie et doit absolument venir en France. Le coût des soins est de 4.000 euros. Nous avons besoin de vous, de tout don, aussi minime soit-il : si chacun donne 1 euro, l'enfant sera soigné. Pour tous renseignements complémentaires : anouska@free.fr, ou Planète Infirmière, 427 chemin des Colles, 06740 Châteauneuf. Vous pouvez adresser vos dons à la même adresse.

Samedi 29 avril

Le marché provençal

Le 29 avril toute la journée, sur la place des Pins à Pré du Lac, se tiendra le marché « dei Messuguié » .

A midi, l'apéritif accompagné de « rousti » sera offert au public.

La semaine provençale n'aura pas lieu cette année par manque de temps. En effet, « Lei Messuguié » ont été conviés pour animer une rencontre des communes « Saint Laurent », à Saint Laurent des Autels dans le Maine et Loir, comme en témoigne la photo :



Dimanche 14 mai
Vide-grenier de l'Ape



Samedi 27 mai
Nettoyage de printemps

Rendez-vous à 10 heures au collège du Prè des Roures pour nettoyer les bois alentours.

Les gants et les sacs plastiques sont fournis par la Mairie. Un goûter sera offert à tous les participants à la fin de la matinée.

Les concerts des Amis du Brusuc

Dimanche 14 mai à 17h00 : Violon, piano

Dimanche 21 mai à 17h00 : Harpe, flute

Samedi 24 juin à 21h00 : Concert lyrique

Renseignements : <http://www.amisbrusc.com>

email : secretaire@amisbrusc.com

Téléphone : 06 82 90 30 08

9 - 10 et 11 juin

Fête patronale de la Sainte-Trinité

le 9 : Châteauneuf-Expo : Vernissage à 18h, Salle du Pontis

le 10 : Après-midi : Animations variées place de la Mairie

le soir, repas sous le chapiteau

le 11 : Apéritif d'honneur sous le chapiteau à midi.

Samedi 23 juin

Kermesse de l'école

Renseignements à l'APE : 06 26 07 77 54.



L'Anémone couronnée

(Anemone coronaria)

Une espèce protégée qui pousse à Châteauneuf au début du printemps.